Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prévention en matière de toxicomanie : un effort continu

En réponse à une interpellation de l'ex-députée E. Poletti-Scherz, le Conseil d'Etat livre une description de l'évolution de sa politique préventive en matière de toxicomanie. Dans ce domaine, l'effort du canton a été constant. Environ 15% des fonds attribués spécialement à la lutte contre la toxicomanie sont destinés à des projets de prévention.

Ces trente dernières années, la philosophie en matière de prévention de la toxicomanie n'a cessé d'évoluer. Un premier type de prévention - basé sur la transmission de connaissances de l'adulte vers le jeune, sur un mode strictement pédagogique visait à le dissuader d'adopter un comportement dit "à risque". Cette prévention n'a pas donné lieu à des résultats concluants. Les principes préventifs ont alors évolué vers la promotion d'une meilleure qualité de vie et l'augmentation de l'estime de soi. Les dernières expériences en matière de prévention semblent indiquer que les influences sociales favorisent la consommation de drogue et que le rôle initiateur des pairs dans le glissement vers une situation de toxicodépendance doit être considéré comme primordial.

Dès 1994, la politique vaudoise dans le domaine de la prévention a visé la promotion de l'éducation à la santé dans le système scolaire, notamment par le renforcement de la formation des enseignants et le programme des médiateurs scolaires. Il y a actuellement environ 150 médiateurs qui ?uvrent dans les écoles vaudoises.

La prévention primaire, qui s'adresse aux personnes et plus particulièrement aux jeunes n'ayant pas encore été tentés par la drogue, peut s'illustrer pas la mise en ?uvre de tout le système préventif présent dans les écoles, actuellement géré par l'Office des écoles en santé, créé en 1999. Quant à la prévention secondaire, qui s'adresse aux jeunes dits "à risque" et la prévention tertiaire destinée aux personnes s'adonnant aux stupéfiants, on peut citer notamment les structures suivantes : les postes de travail de proximité (éducation de rue), les structures visant les prostituées

et la réinsertion professionnelle, ainsi que les quatre centres d'accueil à l'instar du Centre St-Martin.

Toutefois, les problèmes qui mènent à la toxicomanie sont souvent liés à des situations familiales ou sociales difficiles et c'est à ce niveau surtout qu'une réflexion devrait être développée aujourd'huipour permettre une meilleure prévention primaire.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 décembre 2000

Eric Toriel, directeur des institutions psychiatriques, Hospices cantonaux, tél. 021/ 643.68.81